ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°409 | AVRIL 2021

www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE 08 UNE NOUVELLE RENTRÉE À L'ÉCOLE JACQUES-EBERHARD

PAGE 05 JULIA PINQUIÉ, PASSION MANGA

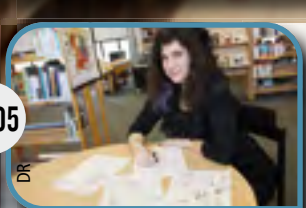

DR

STACHYS, UNE NOUVELLE RECRUE

Courant janvier, la Ville a accueilli un nouveau cheval, venu de la Ville d'Harfleur, parmi ses animaux territoriaux. De race polonaise, Stachys a rejoint le couple de Comtois Vezo et Adja. Le Konik est une race de petits chevaux très rustiques. Craintive et sauvage à son arrivée, la jument de 11 ans s'est rapidement acclimatée à son nouvel environnement, grâce à la bienveillance des agents de l'équipe hippomobile. Stachys a reçu les soins vétérinaires indispensables à son bien-être (vaccination, vermifuge...) et la visite du maréchal-ferrant pour une manucure adaptée à sa future mission. Le petit cheval rejoindra au printemps les autres animaux chargés de l'éco-pâturage.
Plus de photos des animaux territoriaux sur le compte **Instagram gonfrevillelorcher**

DR

BALADE DU PATRIMOINE

Même si la Maison du Patrimoine et des Cités Provisoires reste fermée au public, Jean-Daniel Emion propose régulièrement des balades sur le thème du patrimoine. En raison de la crise sanitaire, le groupe doit être limité à six personnes. Plusieurs sorties ont été organisées en février et mars à destination des adhérents du centre social Agies. Les lieux de promenade varient : Gournay-en-Caux, le plateau ou encore Mayville et les Côtes blanches. Renseignements auprès de Jean-Daniel Emion au 02 35 13 16 53.

ON APPREND EN S'AMUSANT !

Après le succès des séances de dessin manga (voir page 5), la médiathèque a proposé deux ateliers Montessori en mars, animés par Céline Palvadeau-Mailli. Par groupes de six, les enfants de 8 à 10 ans ont joué aux petits scientifiques créatifs. Le thème de l'espace était abordé en premier. Avec du carton, des boules de polystyrène, des petits cailloux, de la peinture et de la colle, chacun a confectionné une reproduction de notre système solaire. Le deuxième atelier a permis de découvrir le fonctionnement des volcans en reproduisant une éruption.
Retrouvez le programme sur **mediatheque.gonfreville-l-orcher.fr**

OPÉRATION DÉBARDAGE

Créé en 2015, le service hippomobile participe à l'entretien de la voirie et des espaces verts de la Ville. Le 23 février, les chevaux territoriaux ont réalisé des travaux de débardage. Vezo et Adja ont été appelés en renfort pour défricher un terrain que la Ville vient d'acquérir. Le bûcheron municipal a d'abord coupé les arbres morts en morceaux. Le terrain étant inaccessible aux véhicules, les chevaux ont évacué les branchages et les troncs. Ils sont guidés principalement à la voix par Mathieu le meneur-cocher du service hippomobile. Le cheval de trait peut tracter une charge d'environ une fois et demie son poids, soit environ 1200 kilos.
Découvrez la vidéo postée sur la chaîne **YouTube Ville de Gonfreville l'Orcher** et l'album photos sur le site : **www.gonfreville-l-orcher.fr**

UN MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE À DISTANCE

La Ville de Gonfreville l'Orcher poursuit son soutien aux acteurs culturels. Tout au long du mois de mars, le service Culturel a proposé, chaque week-end, des spectacles diffusés en live sur Facebook. Samedi 6 mars, c'est une expérience inédite qui a été tentée : un match d'improvisation théâtrale à distance ! Changement d'ambiance la semaine suivante puisque c'est le guitariste havrais Hugo Lippi qui était l'invité de l'ECPC.
Les diffusions sont à suivre sur la page **Facebook de l'Espace Culturel de la Pointe de Caux.**

DES ANIMATIONS DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Dans le respect d'un protocole sanitaire strict, les animations ont pu reprendre au sein des deux résidences autonomie de la Ville. Les masques ont pris des couleurs le 16 février ! Les séniors de la résidence de l'Estuaire ont revêtu des costumes pour fêter mardi gras ensemble. Le 7 mars à l'occasion de la fête des grands-mères, le duo Les Petites Robes Noires est venu délivrer des messages d'amour en chansons. Le 15 mars, Jérôme Canavaggia professeur de piano de l'EMM s'est produit à la résidence du Clos-Fleuri. Des animations du salon des sciences et techniques étaient également programmées pour les séniors en mars.
Plus de photo sur la page **Facebook de la Ville.**

Alban Bruneau devant la nouvelle école Jacques-Eberhard.

UN AN APRÈS LE *"QUOI QU'IL EN COÛTE"* : LES PAROLES ET LES ACTES…

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, VICE-PRÉSIDENT DU HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Il y a un an, le président Macron prenait la parole à l'occasion de plusieurs interventions solennelles. *"Plus rien ne sera comme avant"*, avait-t-il solennellement annoncé. C'était également l'heure du *"quoi qu'il en coûte"* martelé à plusieurs reprises. Mais ce qu'il avait omis de préciser c'est que ce slogan ne s'adressait qu'aux seules entreprises. 100 milliards d'euros ont en effet été débloqués pour relancer leurs profits, y compris quand elles réalisent déjà de confortables bénéfices malgré la pandémie, et ce sans aucune garantie pour l'emploi. Mais quid des salariés, des privés d'emplois, des fonctionnaires, des jeunes ?
Quid de la revalorisation des salaires des travailleurs de la première ligne : caissières de supermarchés, éboueurs, chauffeurs livreurs, agents d'entretien ? *"Notre pays, tient tout entier, sur des femmes et des hommes que nos économies rémunèrent si mal"* avait admis le président. Un an après, il semble que les *"premiers de corvée"* aient été oubliés…
Quid de la réforme de l'assurance chômage sur laquelle l'exécutif ne prévoit pas de revenir et qui va diminuer ou supprimer les droits de nombreux privés d'emploi dans une période où le chômage explose ?
Quid du refus d'augmenter le point d'indice des fonctionnaires pourtant en première ligne depuis le début de la crise sanitaire ?
Quid du refus d'ouvrir le RSA aux jeunes à partir de 18 ans, quand on connaît la situation de détresse économique dans laquelle beaucoup se trouvent ?
Quid enfin de l'absence d'augmentation massive de lits de réanimation ?

Toutes ces mesures ont un coût, certes, mais l'argent existe : dividendes, bénéfices des entreprises du CAC 40, évasion fiscale… Il y a un an, le président Macron appelait à *"tirer les leçons"* et *"interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies"*. Mais force est de constater que ce sont toujours les mêmes logiques fondées sur la dictature du profit qui s'appliquent. Malgré les circonstances exceptionnelles, le président Macron et sa majorité refusent de changer de logiciel et continuent de favoriser la finance au détriment des besoins humains.

À l'heure où débute le 3ème confinement, sachez qu'à Gonfreville l'Orcher nous restons mobilisés pour venir en aide aux habitants à travers nos différentes actions (distribution de masques, soutien aux étudiants, à la culture…), pour préparer l'avenir et le retour à une vie normale.

MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 10

- Conseil municipal : les jeunes prennent la parole
- Ticket-Vacances : des activités adaptées mais variées

PAGE 06

PAGE 09

©Siora photography by unsplash

PAGE 11

MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 11 À 13

- La Municipalité soutient les étudiants
- Réflexion sur la requalification de Gournay-en-Caux

PAGE 12

DR

PAGE 14

MA VIE EN VILLE

PAGES 14 À 15

- La magie à l'honneur
- Zoom sur l'espace de vie sociale à Mayville

PAGE 15

©Pascal Colé

Directeur de la publication **Alban Bruneau**
Rédactrices en chef **Stéphanie Pouteau-Debris** et **Anne-Marie Quéméner**
Conception graphique **Sabine Turpin**
Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune, Romuald Malandain**, **Sylvestre Hautot** (Atelier d'Impression)
Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris** et **Anne-Marie Quéméner** (sauf mentions contraires)
Nombre d'exemplaires **5000**
Distribution **ESAT de l'Estuaire**
Numéro de Commission paritaire **41 770**
Rédaction, photographies, montage PAO et impression **Service Communication de la Ville de Gonfreville l'Orcher**
Tél. **02 35 13 18 38**
Courriel **redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr**

Photo de Une : La classe de CM1-CM2 de M. Marinigh à l'école Jacques-Eberhard

FACE À FACE

JULIA PINQUIÉ

"LE MANGA, UN AMOUR DE JEUNESSE"

RENSEIGNEMENTS AU 02 35 13 16 63

Un tableau, un crayon, du papier suffisent à Julia Pinquié pour transmettre sa passion : le manga. Ses ateliers, proposés à la médiathèque, suscitent un véritable engouement auprès du jeune public.

Au collège, elle dessinait dans la marge. *"J'effaçais mes œuvres avant de rendre la copie aux professeurs"*, plaisante Julia Pinquié.

À tout juste 25 ans, elle a déjà plusieurs cordes à son arc. La Havraise étudie - elle prépare un master de création littéraire - tout en étant auto-entrepreneuse ; elle vend ses créations. Passionnée de paper cut, elle l'est tout autant de manga, *"mon amour de jeunesse. C'est le manga qui m'a donné envie de dessiner dès l'école primaire"*, confie-t-elle.

La jeune femme transmet aujourd'hui sa passion à l'occasion d'ateliers. Elle intervient notamment à la médiathèque de Gonfreville l'Orcher sur des séquences d'initiation de deux heures. Julia Pinquié crée, avec ses élèves, de petits personnages appelés SD pour super déformés et chibi. Le travail se fait selon le rythme *"du pas à pas"*. Chaque coup de crayon enrichit la base : un petit corps simple avec une tête. Il s'anime avec une bouche, des yeux, des cheveux... *"L'intérêt est de faire ressortir ce qui fait l'essence d'un personnage, ses propres caractéristiques esthétiques. Par exemple, moi, ce sont mes cheveux bouclés"*, illustre Julia Pinquié. Le trait n'est *"pas exagéré, juste exacerbé. Les expressions et les intentions sont développées au maximum"*.

> *"Les enfants ont beaucoup moins de barrières que les adultes."*

En suivant les conseils de Julia Pinquié, les artistes en herbe obtiennent rapidement de jolis résultats, notamment les plus jeunes. *"Les enfants ont beaucoup moins de barrières que les adultes. Ils n'ont pas peur de s'exprimer ni de rater. Les adultes ont parfois tendance à s'autocensurer"*. Les contraintes sanitaires liées au Covid-19 limitent le nombre de participants à six. *"Cela ressemble à des cours particuliers"*.

Le plus difficile à dessiner ? *"Les mains,* estime Julia Pinquié. *D'ailleurs, quand on débute dans le manga, on a souvent tendance à les cacher. Mes personnages avaient leurs mains hors de la feuille ou cachées derrière la tête ou le dos ! Aujourd'hui, j'essaie d'en faire un défi. Pour que la main ne semble pas artificielle, il faut vraiment prêter attention à sa taille et à la façon dont elle se tient"*.

Pour devenir un bon mangaka, pas de secret : il faut s'entrainer, répéter les gestes, affirmer son coup de crayon. *"Le plaisir et la curiosité font le reste"*, appuie Julia Pinquié. Son univers à elle est plutôt fantastique. Elle affectionne tout particulièrement les sorcières, démons et autres esprits. *"Le manga m'a aussi fait découvrir des sujets vers lesquels je ne me serai pas tournée naturellement, comme le sport"*. Le manga propose des registres très variés, autant historique que policier.

Son trait manga, Julia Piquié le conserve lorsqu'elle se lance dans sa deuxième passion : le paper cut, un art lié à la découpe de papier. Elle dessine puis scalpe les éléments. Les décors ornent des lampes, des murs… Et évoquent tantôt le vitrail, tantôt la dentelle. Un travail de motifs très précis qui enrichit aussi sa pratique mangaka.

Pratique : d'autres ateliers pourraient être proposés à la médiathèque pendant les vacances de printemps si la situation le permet.

CONSEIL MUNICIPAL

POUR L'EXTENSION ET LE FINANCEMENT DE LA PRIME GRAND ÂGE

Le conseil municipal a émis un vœu, lundi 8 mars, au sujet de la prime grand âge. Il a été présenté par Marie-Claire Doumbia, adjointe au maire.

La prime grand âge, d'un montant de 118 € brut par mois, peut être versée par le CCAS au personnel soignant exerçant dans les Ehpad. *"Une mesure valorisante qui s'impose au regard des fortes contraintes pesant sur les personnels des Ehpad et l'exigence que requiert leur engagement, comme le démontre une nouvelle fois la crise sanitaire actuelle"*, estime l'élue.
Sauf que ce décret (n° 2020-1189 du 29 septembre 2020) *"ne permet d'attribuer cette prime mensuelle qu'aux seuls aides soignants et non aux autres personnels qui œuvrent au quotidien à leurs côtés, avec le même niveau d'engagement méritant"*.
Par ailleurs, poursuit l'élue, *"le gouvernement a décidé de ne pas couvrir l'intégralité de la charge budgétaire induite par le versement de cette prime pour les établissements décidant de l'attribuer"*.
Les instances du CCAS de Gonfreville l'Orcher, gestionnaire de l'Ehpad *Les Charmettes*, ont décidé de suspendre l'application de cette prime jugée *"bien trop restrictive, donc profondément injuste, voire méprisante pour les femmes et les hommes qui en sont exclus"*.

> *"Une même équipe au service des résidents et des familles."*

Le conseil municipal soutient la démarche du CCAS. Il demande au Gouvernement de modifier le décret pour permettre l'extension de cette prime à l'ensemble des personnels intervenant au sein des Ehpad, chacun des agents *"apportant ses propres compétences et engagements pour former une même équipe au service des résidents et des familles"*.

Concernant l'aspect financier, le vœu émis par la municipalité rappelle que *"le budget du CCAS est soumis à de fortes contraintes en raison des conséquences de la crise sanitaire, et qu'il doit consacrer ses moyens pour maintenir le niveau d'accueil, de prise en charge et d'accompagnement des résidents de l'Ehpad* Les Charmettes". Les élus insistent pour que le budget de l'état couvre l'intégralité de cette prime auprès des gestionnaires d'Ehpad qui décident de l'attribuer.
Sur ce même sujet, le 22 février, par courrier, le maire Alban Bruneau avait interpellé directement le Premier Ministre, Jean Castex.

DROITS DES FEMMES

DES BANDEROLES ET DES CARTES

Prendre la parole en conseil municipal n'est pas aisé. Quatre jeunes se sont prêtés au jeu lundi 8 mars. Ils ont présenté aux élus l'action menée avec le service Jeunesse pendant les vacances. Ils ont réalisé des banderoles *(Les roses n'effacent pas les bleus)* affichées en quatre points de la ville. Cinq cartes postales aussi ont été éditées sur le thème des droits des femmes : au recto des photographies de œuvres de street art, au verso des messages, tels que *"Chaque homme a une part de féminité en lui"*, *"Enfant témoin, papa coups de poing"*, *"Femme battue... Homme tordu"*. Ces cartes ont été distribuées par les jeunes au sein des services municipaux, mais également au collège, au centre social, à l'Esat... Les jeunes sont repartis sous les applaudissements du conseil municipal.

UN AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DU PATRIMOINE

Inaugurée le 8 mai 2019, *"la maison du patrimoine et des cités provisoires connaît un réel engouement. Ce bel outil a besoin d'être conforté"*, expliquait le maire en conseil municipal. Les élus ont approuvé le principe d'une extension afin de permettre la création d'un espace bureau/salle de réunions pour 5 personnes maximum ; d'un espace couvert permettant de recevoir des groupes de 18 à 35 visiteurs debout pour un briefing avant et après visite ; d'un lieu de stockage d'environ 30 m². Une consultation a été lancée auprès des trois équipes de maîtrise d'œuvre.
Ce musée est installé dans les baraquements construits par l'armée américaine pour y cantonner les troupes victorieuses prêtes à retourner aux USA. Après le départ des alliés en 1947, ces camps cigarettes se sont alors transformés en cités provisoires pour les réfugiés des bombardements du Havre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

DIX MASQUES POUR CHAQUE ÉLÈVE

La Municipalité a offert des milliers de masques pédiatriques à l'attention des scolaires.

Après celle de novembre, une nouvelle distribution a été effectuée par les agents municipaux dans les cinq écoles élémentaires de la ville au retour des vacances d'hiver. Chaque élève du CP au CM2 a reçu dix masques lavables (120 fois). Cette dotation permettra que chacun porte, aux accueils périscolaires et à l'école, un masque propre le matin et un autre l'après-midi, y compris au centre de loisirs.

Dans un courrier, adressé aux parents, le maire Alban Bruneau, a rappelé au sujet des masques : *"Nous considérons qu'il ne s'agit pas d'une fourniture scolaire mais de santé publique qui doit à ce titre être supportée par le budget de la nation. J'aurais préféré que le gouvernement soit cohérent sur cette question en décidant que l'État assume la charge, mais à défaut, c'est votre commune qui est venue, une fois de plus, se substituer à lui"*.

La collectivité met tout en œuvre pour accueillir en toute sécurité les enfants à l'école et aux différents temps périscolaires. Les activités restent réduites au strict nécessaire au regard

des consignes sanitaires que les encadrants doivent appliquer : respect des gestes barrières, constitution de groupes d'enfants, limitation du brassage, du partage de jeux... Le maire salue *"l'engagement de la communauté éducative : enseignants et agents municipaux (Atsem, agents chargés de la restauration et de l'hygiène des locaux, animateurs...)"* et rappelle aux parents d'élèves *"votre rôle est essentiel dans la non propagation du virus en respectant les consignes en vigueur si votre enfant présente des symptômes."*

RÉHABILITATION

ÇA BOUGE SUR LA PLACE DU COLOMBIER

Avec le printemps, le chantier de rénovation de la place du Colombier entre dans sa phase active.

Mi-février, les travaux ont concerné les abords de la boulangerie et du distributeur de billet pour harmoniser le cheminement piétonnier réalisé devant les nouveaux commerces. Mi-avril, il est prévu le déménagement du coiffeur et de l'auto-école au sein de leur nouvelle cellule commerciale. Ensuite la démolition des anciens bâtiments pourra s'engager. Une fois la place nette, le gros œuvre va être engagé pour plusieurs mois. Le stationnement sera interdit sur la place et aux abords. Ainsi, les automobilistes sont invités à se garer sur le parking provisoire situé au parc Teltow. La Ville finalise également les travaux d'aménagements de deux autres cellules commerciales situées rue Rosa-Luxembourg. Elles devraient accueillir prochainement une épicerie bio et de produits régionaux ainsi qu'un local tertiaire. Le coût des travaux d'aménagement s'élève à 127 000 € HT.

SANTÉ

INSTALLATION DE SANTRA PLUS

Fin décembre, Santra Plus a rejoint ses nouveaux locaux, rue des sports. Ce service de santé au travail emploie ici 70 professionnels. Il suit un peu plus de 4500 entreprises du secteur privé (sauf le BTP et quelques industries ayant leur service autonome). Cela représente près de 70 000 salariés, sur une zone géographique allant de Port-Jérôme-Sur-Seine au Pont de Normandie. L'installation à Gonfreville l'Orcher a permis de regrouper en un seul lieu, d'une surface de 2400 m², six sites havrais. Et d'investir dans une plateforme numérique permettant un suivi individuel de chaque salarié. L'ambition du service de santé au travail est d'accompagner, dans les prochaines années, 100 000 professionnels. Certaines catégories, telles les indépendants, les salariés à domicile, les dirigeants, échappent encore à tout suivi.

ÉDUCATION

UNE NOUVELLE RENTRÉE À L'ÉCOLE JACQUES-EBERHARD

Au retour des vacances d'hiver, les 150 élèves de l'école Jacques-Eberhard ont fait leur rentrée dans leur nouvel établissement.

Alban Bruneau, maire, accompagné de Jean-Paul Lecoq, député et plusieurs élus du conseil municipal étaient présents pour accueillir les enfants et souhaiter une bonne rentrée aux enseignants et aux personnels. De manière échelonnée, chaque groupe a rejoint avec un peu d'excitation sa nouvelle classe.

La vaste opération de réhabilitation de l'école avait été lancée en avril 2018 avec pour objectif de rendre le bâtiment plus fonctionnel et mieux répondre aux nouveaux besoins éducatifs. Elle visait aussi à mettre l'école aux normes en terme de sécurité, d'accessibilité, de confort acoustique et thermique. La première pierre avait été symboliquement posée le 20 novembre 2018 à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'enfant. L'inauguration initialement prévue en novembre 2020 a été retardée à cause de la crise sanitaire. Alban Bruneau salue *"la patience de l'équipe pédagogique et du personnel communal qui ont su s'adapter aux circonstances."*

> *"Un lieu d'apprentissage, d'émancipation, d'échanges, bref, un lieu de vie."*

Construite en 1909, l'école commence aujourd'hui une nouvelle vie. *"La Municipalité a opté pour une rénovation plutôt qu'une reconstruction. Dans cette optique, la façade a été conservée et modernisée."* De nouveaux espaces ont été créés : huit salles de classe, une salle dédiée à l'art visuel, une bibliothèque centre de documentation, une salle dédiée au réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased), un espace permettant aux parents d'élèves de se réunir, un préau couvert. Les différentes salles sont équipées d'un tableau blanc numérique. *"À présent, cette école va pouvoir redevenir un lieu d'apprentissage, d'émancipation, d'échanges, bref un lieu de vie."*

Début juillet, une journée "porte ouverte" sera organisée (si le contexte sanitaire le permet). Sont prévus : une visite des lieux, une exposition de photos de classes, un hommage à René Cance et à Jacques Eberhard, ainsi qu'une visite théâtralisée. Un livret des témoignages d'anciens élèves et instituteurs de l'école, recueillis pendant une année par le service Culturel de la Ville, sera présenté. En attendant, vous pourrez visiter l'école de manière virtuelle prochainement en vous connectant sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**

SANTÉ

DU SPORT SUR ORDONNANCE

Le dispositif *Sport sur ordonnance* permet à des patients, atteints de pathologies diverses (cancer, maladie cardiaque, diabète...) de pratiquer une activité physique collective.

Elles sont près d'une trentaine de personnes à prendre part aux séances : gymnastique, tennis de table, marche… Au départ de la marche, Charlène Leroy, médiatrice sportive, expliquait : *"Chacun va à son rythme, les plus rapides attendent les plus lents, il y a vraiment une entraide entre tout le monde, chacun étant bien conscient de sa pathologie et de celle d'autrui"*.

Le dispositif bénéficie de l'intervention ponctuelle de l'association Planète patients qui présente ce qu'elle peut proposer comme aide : diététique, psychologique…

Pour rejoindre *Sport sur ordonnance*, il faut être muni d'une prescription médicale délivrée par votre médecin traitant. Ensuite, il vous suffit de contacter le CCAS (02 35 13 18 00) qui organisera une rencontre avec les agents du service des sports. Ils vous guideront dans le choix des activités. Et au-delà de l'intérêt physique de l'activité, ses bénéficiaires constatent qu'elle permet avant tout de rompre l'isolement, de sortir de la maladie.

TICKET-VACANCES

DES ACTIVITÉS ADAPTÉES MAIS VARIÉES

Malgré les restrictions imposées par le protocole sanitaire, plusieurs activités sont proposées aux jeunes gonfrevillais pendant les vacances.

Réservé aux 13-17 ans, le programme Ticket-Vacances s'est adapté. Les animations sont toutes organisées en petit groupe restreint, privilégiant les activités de plein air. Ainsi, les jeunes ont pu faire une randonnée aux aurores sur les traces d'Arsène Lupin, du fat bike le long des plages du débarquement, du footing en forêt de Montgeon, de la trottinette tout-terrain dans les bois gonfrevillais, du tir à l'arc à Brionne, une course d'orientation dans le parc de Rouelles ou encore un sortie en Baie de Somme…
Pour éviter les brassages, trois ateliers thématiques de cinq jours étaient au planning.

LA PAROLE EST À VOUS

Un groupe de huit adolescents a travaillé sur le sujet des discriminations. "*L'objectif a été d'imaginer et de filmer différentes petits scènes pour réaliser un film à vocation pédagogique, destiné aux scolaires,* explique Ahmed Kessas, animateur municipal. *Après chaque saynète, il s'agit de se poser la question : la situation est-elle raciste ou discriminante? Puis d'engager le dialogue.*" Les courts-métrages abordent avec humour et dérision les différences : couleurs de peau, l'orientation sexuelle, le handicap, l'apparence physique… Le groupe a également travaillé autour des droits des femmes pour mener une action le 8 mars (voir page 6).

RETRO-GAMING

Un autre groupe de sept jeunes a confectionné une borne d'arcade de A à Z : paramétrage du PC, programmation, fabrication en bois de la borne (bricolage et peinture), et test des jeux retro… Une bonne façon d'apprendre en s'amusant !

STAGE NATURE

Pendant la seconde semaine des congés, le stage découverte et nature divisait la journée en deux temps bien distincts. Au programme le matin : ateliers créatifs, customisations, bricolages (peinture au local jeunes, fresque à l'Esat par exemple) . L'après-midi, les jeunes ont bénéficié de sorties en forêt, à la plage…

PRATIQUE : COMMENT S'INSCRIRE ?

Les vacances de printemps se déroulent du **24 avril au 9 mai**. Les inscriptions au centre de loisirs se tiennent dès maintenant à l'accueil de l'hôtel de ville uniquement sur rendez-vous au 02 35 13 18 00.

Le programme de Ticket-Vacances sera publié la semaine précédente sur le site Internet et la page Facebook de la Ville.
Infos et inscriptions aux stages et sorties au 02 35 13 18 27.

ENFANCE

AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a réuni près de 100 enfants de primaire et 50 de maternelle, sur quatre sites : le centre René-Cance, Turgauville, Mayville et Arthur-Fleury. Une trentaine d'animateurs ont proposé aux jeunes des activités à la fois de plein air et d'intérieur. La musique, l'Afrique, le carnaval… par exemple ont servi de fil conducteur aux activités. Au regard du contexte sanitaire, le grand jeu collectif qui habituellement réuni l'ensemble des enfants s'est effectué sur chacun des sites en comité plus restreint.

NOUS AVONS BESOIN DE CULTURE !

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Depuis un an maintenant, les artistes et technicien.e.s intermittent.e.s du spectacle sont, à l'instar du monde du travail, percutés de plein fouet par les fermetures des cinémas, salles de spectacles, théâtres et opéras… À ce jour, le seul calendrier communiqué par le gouvernement est celui de l'application de la réforme de l'assurance chômage au 1er juillet 2021 dont l'objectif est de réaliser des économies sur le dos des privés d'emploi déjà durement touchés par les mesures gouvernementales liées à la pandémie.

Si les intermittent.e.s bénéficient de l'année blanche qui prolonge leurs droits à l'assurance chômage, ils ne peuvent plus exercer leur métier sous prétexte que la culture ne serait pas "essentielle". Mais ce critère discutable est en outre difficile à comprendre alors que tous les commerces sont ouverts. Par ailleurs, de nombreux intervenants du spectacle n'ont pas le statut d'intermittent (peintres, photographes, acteurs de l'événementiel...)

À Gonfreville l'Orcher, la municipalité agit depuis des mois pour que la culture puisse s'exprimer malgré tout : panier culturel, accueil des artistes en résidence, paiement des spectacles non réalisés, diffusion des spectacles en direct sur les réseaux sociaux, culture hors les murs…

Les élus communistes et républicains de Gonfreville l'Orcher soutiennent les différentes actions initiées (occupation des théâtres, files d'attente devant les lieux culturels...) et les revendications exprimées pour une prolongation de l'année blanche et le retrait du projet de réforme de l'assurance chômage.

Nous avons tous besoin de culture en tant qu'élément constitutif du développement humain, de création, d'évasion, et davantage encore dans cette période troublée. Les théâtres et les municipalités sont prêts à mettre en place des protocoles stricts pour accueillir le public en toute sécurité et faire revivre la culture, mais encore faudrait-il qu'on leur en donne l'autorisation.

CELLULES VIDES

LES ÉLUS SOCIALISTES

Alors que notre centre ville commence à prendre forme avec une place commerciale du vieux Colombier rénovée qui s'ouvre sur le parvis de l'église et l'hôtel de ville, qui laisse augurer un nouvel espace de convivialité et un marché retrouvé ; il en est tout autrement du centre commercial Océane où la galerie marchande semble comme abandonnée tel un village fantôme. Certes, si les fermetures obligatoires pour raisons sanitaires donnent une dimension de plus grande vacuité, il n'en demeure pas moins que le nombre de cellules inoccupées ne fait qu'augmenter depuis quelques années laissant place à une décoration en trompe-l'œil ou à des magasins éphémères. De plus, il n'est pas le seul à connaître cette jachère comme le Grand Cap au Havre mais d'autres semblent plus attractifs comme aux Docks du Havre ou à Montivilliers avec des cellules qui retrouvent plus rapidement preneurs. Enfin, si la concurrence d'Internet est réelle et le prix des loyers pourraient être deux hypothèses d'explication mais elles touchent également les autres espaces de vente. Comment donc inverser cette tendance et redonner à cet espace son lustre d'antan?

SOLIDARITÉ

REMISE DE CHÈQUE AU TÉLÉTHON

Malgré l'annulation de sa marche annuelle au profit du Téléthon, l'association La Gournaysienne a maintenu sa collecte de fonds. 42 particuliers et marcheurs habituels, quelques partenaires locaux et la Municipalité y ont participé. Le 15 mars, en présence du maire Alban Bruneau, les membres du bureau ont remis un chèque de 4860 € à Jacky Dehais, coordinateur départemental de l'AFM Téléthon. Un montant correct au regard de la conjoncture actuelle. Roger Leprête, président de l'association, a précisé que la trentaine de bénévoles travaille déjà à l'édition 2021 de la marche solidaire qui ralliera Gournay à Saint-Jouin-Bruneval.

LES NAISSANCES

Naël Jouette, 16 rue Marcel-Cachin, le 1er février à Montivilliers • **Thyam Henry**, 20 avenue du Chemin Vert, le 5 février à Montivilliers • **Ibrahim N'Diaye**, 24 rue d'Apremont, le 25 février à Montivilliers

LES DÉCÈS

Marie-Jeanne Vasseur épouse Steinecke, 3 impasse des cyclistes, le 4 février, 61 ans • **Irène Lépont veuve Bécam**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 4 février, 95 ans • **Joseph Cornélie**, 10 rue de la Pêcherie, le 4 février, 86 ans • **David Malenfant**, 2 allée Anatole-France, le 8 février, 49 ans • **Jacqueline Duval épouse Le Barbé**, 6 rue de la motte féodale, le 9 février, 87 ans • **Denise Tuebeuf veuve Le Bourgeois**, Résidence de l'Estuaire, le 11 février, 89 ans • **Claude Bascher**, 18 rue de la Commune de Paris, le 16 février, 77 ans • **Abel Loisel**, 5bis route d'Orcher, le 17 février, 79 ans • **Maurice Fauvel**, 8 rue Marcel-Gondouin, le 17 février, 88 ans • **Christiane Bechet veuve Roger**, Résidence de l'Estuaire, le 18 février, 81 ans • **Serge De Grauw**, 3 rue de Teltow, le 18 février, 68 ans • **Jeanne Chodey veuve Brasseur**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 26 février, 90 ans • **Kleber Penthier**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 9 mars, 86 ans • **Jean Lefebvre**, 5 allée Henri-Barbusse, le 10 mars, 76 ans

AIDE

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

CONTACT 02 35 13 18 97 • PERMANENCES LES MARDIS (9H-12H) ET LES JEUDIS (13H30-16H30)

La Municipalité a décidé d'accompagner les jeunes et particulièrement les étudiants gonfrevillais pour faire face aux difficultés engendrées par la crise sanitaire.

©Siora photography by unsplash

Plusieurs types de soutien sont proposés. Si vous faites face à des soucis financiers, à un isolement social, à des difficultés pour trouver un stage, un emploi saisonnier… les agents de la Ville et du CCAS sont à votre écoute, peuvent vous conseiller et vous orienter vers des professionnels et des dispositifs existants.
Une aide exceptionnelle peut être attribuée sur demande aux étudiants boursiers via le CCAS de la Ville, sous forme de chèque d'accompagnement personnalisé (CAP). Le montant du CAP varie de 30,50 € à 61 € en fonction de l'échelon de la bourse étudiante. Sur simple demande, cette aide exceptionnelle peut être accordée sans condition de ressources à tout Gonfrevillais étudiant en dehors du territoire de la Communauté urbaine.
Lors du conseil municipal de décembre, les élus ont voté l'achat d'ordinateurs reconditionnés auprès de l'association Web solidarité afin de soutenir les étudiants non équipés pour suivre leurs cours à distance. Le don de cet équipement se fera selon étude des dossiers.
Une ligne téléphonique dédiée est mise en place **jusqu'au 15 avril** pour répondre à vos questions, vous soutenir, vous orienter, faire vos demandes d'aides… Si vous avez moins de 26 ans et que vous êtes confrontés à des difficultés (même si vous n'avez pas le statut d'étudiant), n'hésitez pas à appeler ce numéro : **02 35 13 18 97.**

LOGEMENT

LE CLHAJ 76 AIDE LES JEUNES À SE LOGER

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE JEUNESSE AU 02 35 13 18 27 OU AUPRÈS DE L'ANTENNE DU HAVRE AU 02 35 19 69 76, CONTACT.CLHAL76@ORANGE.FR
EN SAVOIR PLUS : CLHAJ76.ORG

Comité pour le logement et l'habitat des jeunes, le CLHAJ 76, assure des permanences (sur rendez-vous), chaque lundi après-midi, de 14h à 16h30 (y compris pendant les vacances scolaires) à Gonfreville l'Orcher. Destinées aux jeunes de 18 à 30 ans, elles sont animées par Marie-Laure Capuciny, chargée d'accompagnement social. Sa mission : *"vérifier la viabilité du projet porté par le jeune, la pérennité des ressources notamment, l'accompagner, sécuriser les choses."* Plusieurs solutions peuvent être envisagées comme la colocation, le bail glissant, la demande de logement social…

SITE INTERNET : UNE RUBRIQUE EMPLOI

Une rubrique dédiée aux offres d'emploi émises par la mairie et le CCAS est désormais active sur le site Internet de la Ville. Il est possible de consulter les offres et de postuler en remplissant un formulaire, sans oublier d'intégrer votre lettre de motivation et votre curriculum vitae. Vous pouvez également y déposer votre candidature libre ainsi que vos demandes de stage.
Rendez-vous sur **gonfreville-l-orcher.fr**

SCRUTIN RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le décret d'application de la loi reportant les élections régionales et départementales de mars à juin est paru le 5 mars. Les élections se tiendront les **dimanches 13 et 20 juin**. Ainsi, les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 mai**. Informations auprès du service Etat-Civil au 02 35 13 18 00.

TRI DES DÉCHETS : LES MASQUES DANS LE BAC GRIS

Pour des raisons de sécurité sanitaire, les masques en tissu ou dits chirurgicaux doivent être déposés dans la poubelle d'ordures ménagères (bac gris). Ils seront ainsi pris en charge en toute sécurité par la Communauté urbaine et ses services et envoyés sur une usine de valorisation qui les transformera en électricité.

CONCERTATION

RÉFLEXION SUR LA REQUALIFICATION DE GOURNAY-EN-CAUX

CONSULTEZ LA SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE SUR LE SITE GONFREVILLE-L-ORCHER.FR • DES QUESTIONS, UN AVIS ? CONTACTEZ PIERRE JACQUET DU SERVICE PLANIFICATION URBAINE DE LA MAIRIE AU 02 35 13 17 81

Une étude urbaine est actuellement menée au sein du hameau de Gournay-en-Caux dans l'objectif de redynamiser le quartier et améliorer le cadre de vie.

Une première enquête a été menée en décembre dernier auprès des habitants, des usagers et commerçants. Cette étude menée par les bureaux Expertise Urbaine et Atelier LD vise à la définition d'un schéma directeur d'aménagement. La démarche se veut participative. Toutefois, le contexte sanitaire a conduit la Ville à revoir ces modalités de concertation. Ainsi, courant mars, une synthèse de la première enquête avec les orientations d'aménagement proposées a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants du hameau et mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

Les actions prioritaires préconisées sont la création d'espaces-publics (aire de jeux, espaces verts de loisirs, promenades), la rénovation du bâti (écoles, gymnase, local des jeunes...), la construction de nouveaux logements familiaux,

la diversification des commerces et services, et l'amélioration des déplacements (pistes cyclables) et d'offre de stationnements.

Cette première restitution est amenée à évoluer. Le projet se dessinera avec les Gournaysiens dans les années à venir...

RENTRÉE SCOLAIRE

INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

RETROUVEZ LA LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR SUR LE SITE WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Les démarches de pré-inscriptions dans l'un des cinq groupes scolaires de la ville sont à effectuer **jusqu'au 23 avril inclus.** Pour pré-inscrire votre enfant, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 02 35 13 18 00. Votre école de secteur vous sera alors précisée. Puis, de mai à juin, des dates seront proposées par les directions d'école pour finaliser l'inscription. Les demandes de dérogation scolaire sont soumises à la décision des élus municipaux. Des démarches préalables sont à effectuer auprès du service des Affaires scolaires.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Des permanences gratuites avec un écrivain public sont organisées pour vous aider à remplir toutes sortes de correspondances et de dossiers. Les prochains rendez-vous se tiendront les **mardis 6 et 20 avril** (à la mairie annexe de Mayville de 9h30 à 12h) et le **vendredi 16 avril** (à la mairie de 13h30 à 16h).

RISQUES MAJEURS : PROTÉGER SON HABITAT

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). Les permanences d'information se tiendront les **lundis 12 et 26 avril** (9h30 à 12h30) et les **vendredis 9 et 23 avril** (de 14h à 17h), dans le respect des gestes barrières. Plus d'informations au 02 32 08 13 04 et sur **contact@inhari.fr**

FORUM

INFOS JOBS D'ÉTÉ

PLUS D'INFOS SUR SALONENLIGNE.POLE-EMPLOI.FR

Le Crij Normandie organise, du 12 au 26 avril, un forum en ligne sur les jobs d'été en partenariat avec Pôle Emploi.

Des offres de jobs pendant la période estivale seront proposées dans chaque département. Il sera possible de les consulter et de candidater en ligne. Ensuite, une phase d'entretien virtuel sera organisée. Vous pourrez aussi suivre des web-conférences sur différents thèmes : partir à l'étranger, les secteurs qui recrutent, travailler avant 18 ans, le Bafa et les jobs dans l'animation... Parmi les outils qui peuvent vous aider dans vos recherches, il existe le guide *Trouver un job – édition Normandie* téléchargeable sur le site **www.crijnormandie.fr**

Surtout, n'hésitez pas à vous déplacer à l'antenne gonfrevillaise du PIJ pour bénéficier de conseils pour la rédaction de votre CV et lettre de motivation. **Contact : 02 35 13 18 27.**

REPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27
du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h
7, rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75
du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30
1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE
02 35 72 94 50
Permanence du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) dans les locaux des services techniques, avenue Jacques-Eberhard, **jeudi 8 avril** le matin. Gratuit, sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE
02 35 13 18 00
Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis.

UFC-QUE CHOISIR
09 62 51 94 37 / 06 47 12 53 02
Permanence le 1er mercredi du mois, de 14h à 17h, au centre social Agies.

CENTRE DE RECYCLAGE
02 35 51 31 96
Situés rue Jacques-Duclos, les services du centre de recyclage de la Communauté urbaine sont accessibles du lundi au samedi (8h30/12h et 14h/18h).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS
02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)
Pour la prochaine collecte d'encombrants blancs et bruns (électro-ménagers, matériels informatiques, etc.), renseignements à l'accueil de la Mairie.

CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT
La distribution des chèques d'accompagnement personnalisé se tiendra **sur rendez-vous** le **jeudi 29 avril** à la salle des fêtes de l'hôtel de ville (8h30-12h et 13h30 à 16h), et à la mairie annexe de Mayville (9h-12h et 13h30-16h) puis le **vendredi 30 avril** (9h-12h) à la mairie annexe de Gournay-en-caux.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL
02 35 13 92 88 / 06 27 58 78 01
Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24
du lundi au vendredi : 7h30 à 17h
État civil : les démarches se font uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h. Contactez le 02 35 13 18 00.
CCAS : l'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Contactez le 02 35 13 18 00/25

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25
mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83
lundi et vendredi : 9h/11h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00
9, avenue Jacques-Eberhard
du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

TÉLÉFORMULAIRES
Démarches administratives sur le site **de la ville www.gonfreville-l-orcher.fr**

SERVICE D'ASTREINTE 02 35 13 18 00
24h/24

CARTE VILLE 02 35 13 18 68
lundi et mercredi : 8h45/12h et 13h30/16h
vendredi : 8h45/12h
Vous pouvez également déposer vos chèques aux accueils (Mairie et Services Techniques). Un terminal carte bancaire est aussi disponible devant la mairie 24h/24h.

CARTE DE BUS
En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27
Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

POINT INFO JEUNESSE 02 35 13 18 27
Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE 02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)
Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire
Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1er adjoint au Maire
Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2ème adjointe au Maire
Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3ème adjoint au Maire
Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4ème adjointe au Maire
Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5ème adjoint au Maire
Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6ème adjointe au Maire
Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7ème adjoint au Maire
Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8ème adjointe au Maire
Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée
Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué
Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée
Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué
Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

MARIE NGUYEN, Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué
Sport

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34
RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57
EHPAD *LES CHARMETTES* 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES
Centre médico-social 02 35 47 49 04
Laetitia Sampic, Violaine Aubert et Edwige Hamza sur RDV
Carsat 02 32 74 07 88
Charlène Brillant, assistante de service social : 02 32 74 07 88

PMI 02 35 47 49 04
Au Centre médico-social : puéricultrice sur RDV le mardi ; médecin sur RDV le jeudi

RECONFINEMENT

LA VILLE S'ADAPTE

Au moment de ce bouclage, les annonces gouvernementales du 18 mars imposent un troisième confinement dans 16 départements dont la Seine-Maritime de quatre semaines minimum à compter du 20 mars. La collectivité s'adapte une nouvelle fois pour maintenir au maximum des possibilités réglementaires ses services. Toutes les activités en lieu clos en dehors du secteur scolaire sont malheureusement annulées.
Nous vous invitons à rester connectés sur les **pages Facebook de la Ville** et de l'**ECPC** ainsi que sur le site municipal **www.gonfreville-l-orcher.fr**

MÉDIATHÈQUE

DES PANIERS CULTURELS

La médiathèque a dû refermer ses portes au public mais va continuer de proposer ses paniers culturels.
Le dispositif permet de commander à distance livres, CD, jeux, ou DVD.
Infos sur le portail **mediatheque.gonfreville-l-orcher.fr**

CULTURE

SPECTACLES EN STREAMING

Tant que la salle de l'ECPC restera fermée au public, un programme de spectacles en streaming sera concocté par le service Culturel.
Rendez-vous sur la **page Facebook @ecpcvgo** pour suivre les évènements.

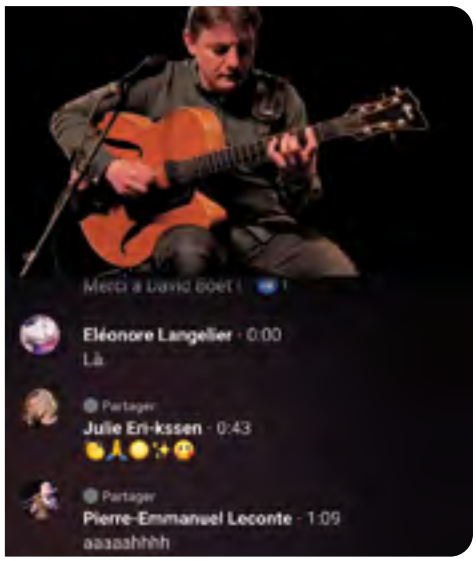

ANNULATION

REMBOURSEMENT DES PLACES DE SPECTACLES

La Ville procède au remboursement des places pour les représentations déprogrammées à l'ECPC. Vous devez contacter la billetterie au **02 35 13 16 54** pour effectuer cette demande, un rendez vous sera ensuite donné pour le dépôt des billets originaux et du RIB nécessaire au remboursement.

FESTIVAL

LA MAGIE À L'HONNEUR

**Annulé l'année dernière, le festival de magie s'adapte au contexte sanitaire.
Des représentations seront proposées aux scolaires et aux séniors des résidences autonomie.**

Audeloy, Reillem, Maurice Gérard, Willfred et Hugues Protat sont normands. Les cinq magiciens feront des interventions dans les cinq écoles élémentaires de la Ville les 6, 8 et 9 avril. Entre magie humoristique et close-up, **Audeloy** fera écarquiller les yeux. **Reillem** viendra accompagné de ses animaux favoris (lapins et colombes). **Maurice Gérard** réservera quelques surprises de magie générale aux enfants. L'illusionniste **Willfred** fera voyager entre rêve et réalité avec comédie et humour. Enfin avec ses personnages loufoques, **Hugues Protat**, magicien tout feu tout flamme enchantera les enfants.
Dans les résidences autonomie, c'est l'artiste normande Marie-Pierre Valery qui entraînera les spectateurs dans son univers plein de poésie et de douceur. Fille du magicien Phargoli, avec qui elle a partagé la scène durant de nombreuses années, Marie-Pierre vole de ses propres ailes sous le pseudo **MyPi** et offrira un numéro où délicatesse rime avec adresse.

INFOS SUR LA PROGRAMMATION DE L'ECPC SUR WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

LES GALAS ANNULÉS

Au moment du bouclage de ce numéro, le reconfinement de notre département venait d'être annoncé pour quatre semaines à compter du 20 mars. Ainsi, les galas de magie des 10 et 11 avril sont annulés ainsi que la programmation culturelle de l'ECPC jusqu'à nouvel ordre.

Le festival de magie est co-organisé avec le cercle magique Robert Houdin de Normandie.

DU GRAIN À DÉMOUDRE

LES JEUNES CINÉPHILES PRÉPARENT LEUR FESTIVAL

Les préparatifs du prochain festival Du grain à démoudre ont commencé.
Réunis à l'occasion de leur université d'hiver, les jeunes organisateurs ont commencé à plancher sur le thème choisi pour cette 22ème édition *La métamorphose*. Cinq films du patrimoine étaient au programme des séances de visionnages en lien avec la thématique dont *Docteur Jekyll et M Hyde* de Rouben Mamoulian (1931), *L'homme qui rétrécit* de Jack Arnold (1957), ou encore *Tootsie* de Sydney Pollack (1982). Un rendez-vous en visioconférence était organisé avec Steve Baker, l'illustrateur officiel du festival, pour une présentation de l'ébauche de l'affiche. Une activité théâtrale avec Emmanuel Ingweiller de la compagnie Akte a permis aux jeunes de travailler leur prise de parole en public et leur cohésion de groupe. Laurent Cuillier, ex co-président de l'association, est également intervenu dans le cadre d'analyses filmiques.
Le travail des jeunes cinéphiles continuera lors des vacances de printemps.
Le festival Du grain à démoudre est prévu du 20 au 28 novembre prochains.
Infos sur dugrainademoudre.net

COUPS DE CŒUR EN LIGNE

Chaque mercredi, un jeune cinéphile présente sous forme de capsule vidéo un court ou long-métrage, diffusé lors d'un précédent festival. La sélection est à retrouver sur le site **www.lireauhavre.fr** en partenariat avec LH Bibliothèques. À retrouver sur la **page Facebook** et le compte **Instagram Du grain à démoudre.**

MAYVILLE

L'ESPACE DE VIE SOCIALE VEUT ANIMER LE QUARTIER

CONTACT : 02 35 45 44 75.
L'ANIMATRICE RÉFÉRENTE EST NATHALIE COUSTHAM

L'espace de vie sociale de Mayville porte deux projets forts autour de la parentalité et l'animation de la vie locale.

Habituellement, une cinquantaine de familles du quartier de Mayville — qui compte 1500 habitants — fréquente le lieu. La salle Gaston-Lachèvre accueille l'espace de vie sociale.

Le projet, porté par le centre social Agies, a vu son agrément renouvelé par la CAF pour la période 2020-2023. Deux axes ont été identifiés. Le premier porte sur la parentalité.

Il concerne notamment l'accueil parents-enfants, l'accueil familial, le travail avec les écoles de Mayville. *"L'objectif est de faire entrer les parents dans l'école. Le projet se trouve contraint par la crise sanitaire. Mais pour garder le lien avec les parents nous développons les outils numériques"*, explique Claire Le Calvez, coordinatrice.

> *"Un outil pour acquérir des compétences et rompre l'isolement."*

Le deuxième axe relève de l'animation de la vie locale. L'espace de vie sociale propose des ateliers créatifs, de la gymnastique, de la marche. Une cuisine est également aménagée pour des séances encadrées ou en autonomie. *"La cuisine est utilisée comme un outil destiné à la fois à acquérir des compétences comme à rompre l'isolement"*, poursuit Claire Le Calvez.

Devant la salle Gaston-Lachèvre, l'espace de plein air permet l'organisation de manifestation en extérieur : une fête de quartier, un pique-nique…

Actuellement, les activités des majeurs sont interdites en raison de la crise sanitaire. *"Sauf la marche qui a pu reprendre en janvier, par groupe de six. Mais l'accueil des mineurs, par exemple l'aide aux devoirs, se poursuit"*.

Un conseil de maison regroupe les professionnels (deux équivalents temps plein), les partenaires de la structure (municipaux et associatifs) et les bénévoles adhérents. Il est chargé de mettre en musique tous ces projets.

ANNIVERSAIRE

FLAUBERT 2021

En 1821 naissait Gustave Flaubert à Rouen. 200 ans plus tard, le Département va proposer de nombreux événements tout au long de l'année pour lui rendre hommage. Des expositions seront prochainement visibles dans plusieurs sites et musées départementaux : Abbaye de Jumièges, théâtre romain de Lillebonne, château de Martainville… Des ateliers d'écriture, des concerts-lectures, des courts-métrages, une création de fresque, des lectures participatives, des conférences… sur tout le territoire de la Seine-Maritime sont au programme.

Découvrez sur **www.seinemaritime.fr/flaubert21**

EXPOSITION

LE MUMA CHEZ VOUS

Le Musée d'art moderne André Malraux (MUMA) du Havre multiplie les initiatives pour rendre la culture accessible dans ce contexte de crise sanitaire. Sur sa page Facebook, des vidéos sont régulièrement postées pour découvrir des œuvres de la collection. Il est possible de faire la visite virtuelle de l'exposition actuelle *Voyages d'hiver* sur le site internet. Des balades thématiques permettent une découverte ludique du musée : Eugène Boudin, l'Impressionnisme, galerie des modernes… Le MuMa propose plus de 150 œuvres commentées. Un audioguide des collections est aussi disponible.

Plus d'infos sur **www.muma-lehavre.fr**

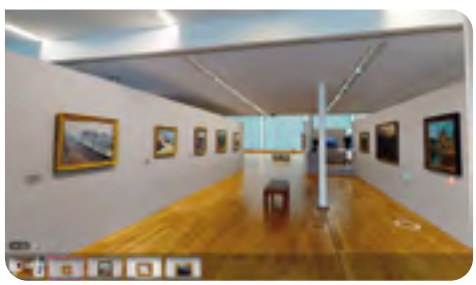

WEB RADIO

RADIO OUEST TRACK

La radio associative havraise continue ses programmes en ligne. L'actualité locale y est traitée et plusieurs podcasts sur les initiatives culturelles, sociales, sportives, citoyennes du Havre et de ses environs sont téléchargeables. Les artistes régionaux font bien-sûr partie de la playlist de la radio.

Rendez-vous sur ouest-track.com

TÉMOIGNAGES

DES APPRENTIS À LA MAIRIE

PLUS D'INFOS SUR L'APPRENTISSAGE SUR
WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR

Chaque année, la Municipalité fait le choix politique d'accueillir et de former plusieurs jeunes en apprentissage. Cette année, dix apprentis travaillent au sein de cinq services municipaux : espaces-verts, affaires scolaires, régie technique, atelier métallerie et garage.

JESSY COGNARD
ÉCOLE MATERNELLE DE GOURNAY

Jessy Cognard (19 ans) prépare un CAP Accompagnement éducatif petite enfance en alternance au CFA Jeanne d'Arc du Havre. Apprentie au service Affaires scolaires, elle travaille aux côtés de Patricia Gratigny, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à Gournay. De 7h30 à 17h30, quatre jours par semaine, Jessy apprend le métier. *"Je suis bien encadrée tant par Patricia que par Sandrine Lair l'enseignante. Je m'occupe des plus petits, je les aide dans leurs travaux manuels, et les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie. Les enfants sont si attachants. J'ai aussi pour mission de préparer la classe et les activités du jour. Quand les élèves quittent l'école, il faut tout ranger, nettoyer et désinfecter la classe et le matériel."*

La jeune gonfrevillaise fait preuve d'autonomie et d'initiative. *"J'apprécie que l'on me fasse confiance. Je me sens prête pour la vie active. Pour moi, c'est difficile de rester une journée entière assise sur une chaise en cours. Travailler, c'est plus concret et motivant. Je me sens vraiment utile."* Pour Jessy, l'alternance permet de préparer son avenir sereinement. *"Je suis en train de passer mon permis de conduire. Grâce à mes salaires, je prévois de m'acheter ma première voiture."* Même si elle apprécie ses missions quotidiennes, la jeune fille ne se destine pas à devenir Atsem. *"Mon objectif est de passer le concours d'auxiliaire de puériculture afin de travailler à l'hôpital."*

ALEXIS CARPENTIER
À LA RÉGIE TECHNIQUE

Etudiant en DUT Génie Civil, Alexis Carpentier (19 ans) a saisi l'opportunité de suivre sa deuxième année en alternance. Le jeune homme, originaire de Saint-Valéry-en-Caux, a postulé l'été dernier. En contrat d'un an, Alexis a rejoint la collectivité en septembre. Nicolas Le Moaligou, chef de service de la Régie technique, l'a chargé de deux missions principales. *"Je pilote un projet d'aménagements de locaux au sein des services Techniques afin de mieux répartir les espaces bureaux et améliorer les conditions de travail des agents. Je suis également en charge de la gestion du risque amiante sur les chantiers. On me fixe les objectifs à atteindre puis je travaille en relative autonomie mais de façon transversale. C'est très valorisant !"*

Alexis alterne six semaines à son poste et six semaines en cours. *"Avec la crise sanitaire, la formation se fait principalement en distanciel sauf quelques travaux pratiques à l'IUT. C'est compliqué pour moi de suivre les cours en ligne. Je suis ravi lorsque je reviens au bureau et que je vois les collègues."* Pour Alexis, ce poste est une chance. *"C'est très formateur et cette expérience professionnelle sera un atout sur mon CV. De plus, ça me permet de pouvoir aider mes parents à financer mes études et mon appartement au Havre."* Pour Nicolas Le Moaligou, l'apprentissage est bénéfique pour les deux parties. *"On apprend aussi beaucoup des étudiants, qui viennent avec leur technicité et leur regard neuf."*

NOLWENN TRIFFAULT
AUX ESPACES-VERTS

"Mon père m'a appris les bases du jardinage. Faire une formation dans les espaces-verts m'a tenté car j'aime travailler en extérieur." Nolwenn Triffault (15 ans) est en première année de bac pro Aménagements paysagers au CFA de Fauville-en-Caux. En raison de son jeune âge, elle a démarré son contrat à la mairie en pré-apprentissage en septembre. Pendant trois ans, la jeune fille sera formée par Benoît Dayes, agent au service Espaces-verts. Encore timide, Nolwenn prend doucement ses marques. *"Les missions sont variées : taille d'arbustes, désherbage manuel, plantation, installation de paillage, nettoyage des espaces... Ce que je préfère, c'est tondre."* Son équipe est affectée au secteur du centre ville. *"Il y a plusieurs ronds-points dont nous gérons le fleurissement. Notre mission est importante car il s'agit de l'image de la ville. Je suis fière lorsque je termine un massif de fleurs."*

Nolwenn alterne trois semaines à la mairie avec une voire deux semaines au lycée professionnel. *"Je préfère être sur le terrain même si je commence de bonne heure le matin (7h15)."* Son maître d'apprentissage souhaite lui faire découvrir les différentes facettes du métier. *"Nous avons la chance d'avoir une serre municipale mais aussi un service hippomobile et de nombreux animaux territoriaux."* Justement, Nolwenn souhaite devenir soigneuse animalière. *"Je me suis déjà un peu occupée des chèvres. J'espère pouvoir aider dès que possible."*